

Embargo : jeudi 24 septembre (12h.00 heure de Washington
18h.00 heure suisse)

Seul le texte prononcé fait foi

DECLARATION

DE MONSIEUR OTTO STICH,

CONSEILLER FEDERAL ET CHEF DU

DEPARTEMENT FEDERAL DES FINANCES,

A L'OCCASION DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE

DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

(WASHINGTON, LE 24 SEPTEMBRE 1992)



- 2 -

Monsieur le Président,
Messieurs le Directeur et le Président,
Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames, Messieurs,

Le 17 mai 1992, les citoyennes et citoyens suisses ont posé un jalon : ils ont décidé de mettre un terme à 40 ans d'absence de la Suisse des institutions de Bretton Woods. Le fait que l'adhésion d'un pays ait expressément dû être approuvée par sa population est unique dans les annales du FMI et du Groupe de la Banque mondiale. Ce vote du peuple suisse constitue aussi la reconnaissance du caractère désormais quasi universel des institutions de Bretton Woods.

Par cette décision, le peuple suisse a sanctionné la politique d'ouverture pratiquée depuis quelque temps déjà par le Conseil fédéral suisse à l'égard de l'Europe et du reste du monde. Cette politique vise à prendre en compte les profondes mutations politiques et économiques qui sont intervenues ces dernières années et qui contribuent à influencer notre vie en Suisse. Cela implique toutefois la participation, notamment dans le processus de décision des principales instances multilatérales. Or, en matière de stabilité monétaire, ces décisions reviennent au Fonds monétaire international, et le Groupe de la Banque mondiale représente pour sa part le principal défenseur de la solidarité internationale en matière de développement. La Suisse, pays où s'exercent la démocratie directe et la participation active de ses citoyens, ne pouvait et ne voulait pas rester à l'écart de ces importantes institutions.

L'occasion qui m'est donnée de représenter ici le gouvernement suisse me remplit de satisfaction et de joie. Je suis d'une part satisfait parce que la voie menant à l'adhésion supposait un engagement considérable sur le plan de la politique tant intérieure qu'extérieure; d'autre part, je suis heureux parce que je sais que je puis représenter dans vos organes, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, un pays qui souscrit depuis longtemps déjà aux objectifs et activités des institutions de Bretton Woods et qui en est, comme vous, désormais membre à part entière.

Notre coopération directe avec ces institutions remonte aux années soixante et n'a cessé de s'intensifier au cours des derniers temps. En tant que membre à part entière, nous nous emploierons à renforcer cette collaboration. Nous nous inspirerons à cet effet de la conviction que seul un dialogue constamment renouvelé et la recherche inlassable de décisions fondées sur un large consensus peuvent offrir des solutions aux problèmes monétaires, économiques et de développement.

Des situations économiques et des priorités de politique économique différentes d'économies nationales toujours plus interdépendantes, créent des tensions dont nous serons appelés à traiter encore longtemps. C'est ainsi que les récents remous observés sur les marchés des changes sont uniquement le symptôme de déséquilibres économiques plus profonds. Je suis persuadé que ceux-ci ne pourront être éliminés qu'en poursuivant avec

- 3 -

détermination une politique de stabilité inspirée par les principes de l'économie de marché. Cela vaut aussi bien pour les Etats industrialisés que pour les pays en développement ainsi que pour les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, qui vivent un passage difficile vers l'économie de marché. En matière de politique financière et surtout d'équilibre budgétaire, précisément, nous devrions, nous Etats industrialisés, montrer le bon exemple.

Le FMI doit jouer un rôle prédominant dans la stabilisation macroéconomique, qui est une condition primordiale pour une croissance durable. Il faut que le Fonds monétaire et la Banque mondiale veillent à l'avenir également à ce que les pays connaissant un déséquilibre de leur balance des paiements prennent des mesures en vue de l'éliminer, mesures qui permettraient par ailleurs de corriger la surévaluation de leur monnaie, de maîtriser l'expansion de la masse monétaire et de limiter les déficits budgétaires. Les pays qui se distinguent par leur bonne gestion publique devraient être soutenus tout particulièrement. Conformément à ses statuts, le FMI s'emploie aussi à promouvoir l'ouverture des marchés internationaux, un objectif qu'un pays aussi ouvert sur le monde que la Suisse appuie énergiquement dans les négociations commerciales du GATT.

Je suis conscient que la voie menant à l'équilibre économique et, partant, à la croissance durable n'est facile pour aucun pays. Cela vaut tout particulièrement pour les Etats de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est ainsi que pour les Etats nouvellement indépendants de l'ancienne Union soviétique, qui sont désormais confrontés aux conditions de l'économie de marché. Je pense tout particulièrement à eux, puisque parmi les membres du groupe de vote dont fait partie la Suisse, se trouvent la Pologne avec laquelle nos relations se basent sur une longue tradition, et l'Azerbaïdjan, la Kirghisie, le Turkménistan, l'Ouzbékistan ainsi que le Tadjikistan en tant que membre observateur. J'ai expressément prié mes administrateurs au sein du FMI et de la Banque mondiale de s'engager activement en faveur de l'intégration de ces pays dans l'économie mondiale. Avec l'aide financière et les conseils du FMI et de la Banque mondiale ainsi que la riche expérience de ces deux institutions, je suis convaincu que le processus d'assainissement en cours se poursuivra avec succès.

Je suis notamment renforcé dans cette conviction par le fait que nombre de pays de l'hémisphère sud mettent en oeuvre depuis quelque temps déjà des programmes impliquant des mesures de restructuration indispensables et radicales avec le conseil du FMI et de la Banque mondiale. Bien que ces pays n'aient pas encore atteint le but fixé, les récents résultats sont encourageants malgré la médiocre conjoncture dans les Etats industrialisés et ils montrent que le nombre des pays dont les structures économiques se sont consolidées grâce aux programmes d'ajustement augmente.

L'expérience révèle cependant aussi que de graves conséquences sur le plan social peuvent être liées à de tels programmes d'ajustement. Or cela ne saurait être ni dans l'intérêt à long terme de ces pays ni dans celui des institutions qui prescrivent

- 4 -

une potion aussi amère. La Suisse mettra donc tout en oeuvre pour que les coûts sociaux soient pris en compte dès la conception des programmes et elle plaidera au besoin en faveur de dispositifs de protection sociale efficaces complétant les mesures d'ajustement et préservant les couches les plus pauvres de la population de conséquences inadmissibles. Ce n'est pas par hasard que le Parlement suisse a exigé du gouvernement qu'il prenne en considération les principes et les objectifs de la politique suisse en matière de développement, lors de décisions au sein des institutions de Bretton Woods qui touchent les pays en développement. Ces principes mettent la priorité sur la réduction de la pauvreté, le développement des régions marginalisées, le soutien de projets à forte intensité de main d'oeuvre ainsi que la sauvegarde et le rétablissement des équilibres écologiques et démographiques.

Ce sont là les principes dont s'inspire également l'action de l'Agence internationale de développement (AID). C'est pourquoi les co-financements avec cette institution représentaient déjà - lorsque la Suisse n'était pas encore membre de la Banque mondiale - un instrument primordial de la politique suisse dans le domaine du développement. En tant que membre à part entière de l'AID, la Suisse est prête à participer équitablement à la 10e reconstitution des ressources, en fonction de sa part au capital de la Banque mondiale. Elle envisage également de se montrer solidaire au cas où il faudrait combler un éventuel déficit de financement. Lors des négociations portant sur une reconstitution des ressources de l'AID, elle s'est prononcée - comme objectif minimal - en faveur du maintien de la valeur réelle des ressources concessionnelles disponibles pour les trois prochaines années.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la place que vous avez faite à la Suisse dans les institutions de Bretton Woods a pour elle valeur d'engagement au même titre que le vote démocratique des citoyens suisses favorables à l'adhésion : tant notre place ici que la décision de l'électorat engagent le gouvernement que je représente à poursuivre avec détermination les objectifs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Nous nous emploierons à les mettre en oeuvre au mieux de notre savoir et de notre conscience. Je vous remercie.